

# Bonnes nouvelles

## MÊME PAS MORT (PAS ENCORE) !

Pendant que Ford fait ses campagnes de pub tranquillement sur les murs comme dans les journaux ou à la télé, se payant au passage l'image (cher) d'un champion sportif, les annonces de fermetures d'usines, de licenciements se succèdent.

Après avoir lancé une grosse restructuration en Europe avec plusieurs milliers de suppressions d'emplois (Allemagne, Russie...) en voilà un autre wagon de 7000 suppressions, cette fois dans le monde (Amérique du Nord...) touchant plus l'encadrement cette fois-ci.

On ne sait pas d'ailleurs si tous ces chiffres s'ajoutent ou se recourent. Le fait est que ça fait beaucoup et que cela représente à chaque fois des catastrophes sociales et des drames humains.

Ford jongle avec des milliards de dollars de profits, de dividendes pour les actionnaires, de gros revenus pour les dirigeants qui se permettent ainsi de détourner des richesses produites par des travailleurs (y compris des cadres évidemment) qui sont aujourd'hui jetés dehors.

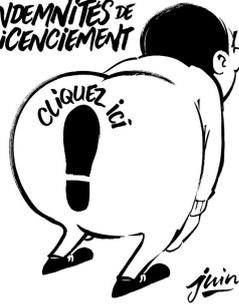
C'est dégueulasse bien sûr, c'est injustifiable, c'est même souvent complètement illégal mais ça passe et ça continue. Les Etats, les pouvoirs publics, partout, en Amérique, en Europe et en France, laissent faire.

Ford comme tant d'autres multinationales et grosses sociétés font à peu près ce qu'elles veulent : elles se gavent d'argent public, fraudent, détournent les richesses de la collectivité.

Une impunité terrible qui conduit à une véritable opération de casse sociale, de destruction de droits sociaux. Car dans le même temps, ce sont ces mêmes capitalistes qui exigent des lois qui les protègent, qui les aident, qui leurs donnent toujours plus de pouvoirs.

Face à cela, on apparaît bien démunis mais cela ne doit pas nous empêcher de défendre nos intérêts et nos vies, de mener toutes les batailles pour changer la donne. C'est ce que nous faisons en amenant Ford devant les juges. Au tour de Ford de payer. Donc tout n'est pas fini !

SIMULEZ VOS INDEMNITES DE LICENCIEMENT



### AVEC NOS EX-COLLÈGUES

Nous avons profité de notre déplacement du 20 mai à Strasbourg (recours auprès du Comité Européen des droits Sociaux) pour rencontrer nos camarades de l'usine Punch (ex-GM) et presque collègues, au moins pendant un temps.

Nous avons pu ainsi discuter de nos malheurs réciproques (baisses d'effectif et dégradation des conditions de travail pour eux), mais aussi de nos résistances et espoirs, bien conscients que nos solidarités sont fondamentales pour la suite.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 24 MAI

SALLE DOUAT - 10H/12H

En présence de notre avocat

Nous proposons cette réunion d'information et de discussion à tous les collègues. Car quelque soit notre situation, notre façon d'être viré, licenciement ou pré-retraite, nous sommes bel et bien toutes et tous concernés.e.s.

Notre action en justice est la suite logique de toute la bataille menée jusqu'à présent. Il se trouve que pour dénoncer l'absence de motif économique justifiant fermeture et licenciements, l'Etat n'a plus de droit de regard. C'est seulement les syndicats qui peuvent le faire en saisissant les tribunaux.

Nous prendrons du temps pour détailler, expliquer à la fois notre démarche, les objectifs, les enjeux, ce qui peut arriver en fonction de la décision des juges qui devrait avoir lieu en juillet. Nous (surtout notre avocat) répondrons à toutes les questions.

Pour rendre le moment plus convivial, voire chaleureux, nous offrirons le café.

## ENCORE POUR LES « 1000 EMPLOIS » ?

Le calendrier judiciaire est ainsi fait. Il est long, très long, d'appel en appel, les mois et années passent jusqu'à parfois remettre sur le tapis une affaire qu'on aurait presque oublié.

**En 2016 nous saisissons le TGI pour attaquer Ford sur le non respect de l'engagement pourtant signé en mai 2013, avec l'Etat, actant le maintien de 1000 emplois minimum dans l'usine jusqu'en mai 2018.**

En fait Ford ne tiendra pas sa parole et n'a visiblement jamais eu l'intention de le faire. Les effectifs n'ont cessé de diminuer et l'activité non plus n'a jamais cessé de baisser. Résultat, l'effectif était vite passé sous le seuil des 1000, dès 2016.

**Pendant ce temps, les pouvoirs publics restaient étrangement passifs, continuant même de donner les subventions conclues dans cet accord. La Cgt et le CE avaient alors décidé de ne pas laisser faire. En 2017, la justice nous donne raison condamnant Ford à payer un genre de dédommagement pour les emplois manquants. Mais Ford ne paiera même pas, faisant appel de la décision.**

C'est donc ce 28 mai 2019, soit un an après la fin de l'accord de mai 2013 que se déroulera l'audience au TGI. Evidemment on se demande sur quoi cela débouchera alors qu'entre temps Ford organise la liquidation de l'usine.

On espère que cela va démontrer encore à tout le monde, à l'Etat, aux collectivités, aux juges, à la population, à quel point la multinationale Ford est cynique, à quel point elle mène une politique de voyous. On espère surtout que Ford connaîtra la fin de son impunité.

**Nous donnons rendez-vous ce mardi 28 novembre à 14 heures, à toutes celles et ceux qui le souhaitent.**



## GILETS JAUNES, ENCORE

Après 6 mois de mouvement, le rendez-vous du samedi est maintenu : ce samedi 25 mai aura bien lieu l'acte 29, à 14 heures place de la Bourse à Bordeaux.

**Nous sommes bien moins nombreux, c'est vrai, mais les problèmes sont toujours là, la colère aussi et il faut bien des solutions à l'urgence sociale pour des millions de gens.**

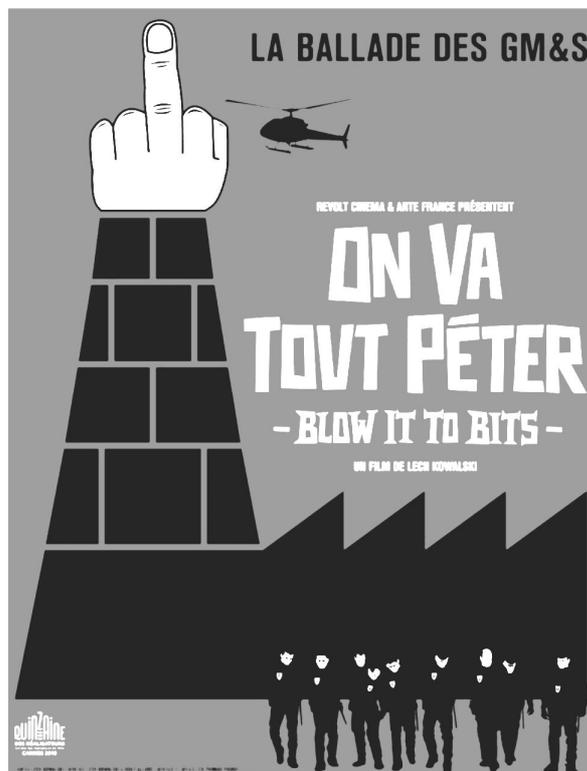
Le pouvoir a répondu par la répression, par la violence au cri de détresse d'une bonne partie de la population. Mais tant qu'il y aura des millions de précaires, de pauvres, de gens en souffrance, le mouvement continuera d'une manière ou d'une autre.

## ON SERA BIEN LÀ MARDI 4 JUIN À 14H

Les juges ont accepté la procédure rapide, reconnaissant l'urgence de la situation. L'activité s'arrêtant le 1<sup>er</sup> août et les licenciements étant effectifs le 1<sup>er</sup> octobre, il fallait prendre une décision avant.

**Les dirigeants et avocats de Ford n'en ont donc pas fini avec nous et devront rendre des comptes au tribunal sur le motif économique, comme sur le refus d'une reprise. Par ailleurs, le candidat repreneur Punch est lui aussi assigné donc convoqué.**

**Retrouvons-nous ce mardi 4 juin à 14 heures devant le TGI de Bordeaux, pour un bon petit coup de pub pour la multinationale.**



## A VOIR... BIENTÔT

Une fois n'est pas coutume, avec ces quelques mots sur le festival de Cannes et plus précisément sur un film qui a été présenté « **On va tout péter** », un documentaire de Lech Kowalski qui raconte la lutte des salariés de GM&S dans la Creuse, contre la fermeture de leur usine. Quelques uns d'entre eux étaient sur les marches, un symbole de la résistance parmi les paillettes. Un film à voir prochainement dès que ça sortira.

**En attendant, alors que la bataille continue contre la liquidation complète du site (reste 120 salarié.e.s), sur les 157 qui ont été déjà licenciés, après 18 mois, seuls 37 ont retrouvé un CDI, 70 sont sans solution pérenne et 26 sont dans des situations délicates.**

Un exemple pour rappeler qu'une fermeture c'est une catastrophe sociale et que ça laisse des traces.